

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMMISSARIAT A LA SECURITE
ALIMENTAIRE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi



MALI
CLUSTER SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
Renforcer la réponse humanitaire



Synthèse Atelier de planification conjointe 2026 entre le Commissariat à la Sécurité
Alimentaire et le Cluster Sécurité Alimentaire du Mali

Synthèse



Mai 2026

Résumé exécutif

Du jeudi 21 au vendredi 22 mai 2026, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) et le cluster Sécurité Alimentaire (CSA) du Mali ont organisé un atelier de planification conjointe annuelle de leurs activités. Tenu à Bamako à l'hôtel Salam, l'atelier a été ouvert par le Ministre Commissaire à la sécurité alimentaire entouré des Représentants par intérim du PAM et de la FAO au Mali. Cet atelier visait à dresser une cartographie des interventions du secteur sécurité alimentaire tout en mettant en relief les écueils à éviter pour garantir une réponse efficiente, efficace et intégrée du gouvernement et ses partenaires humanitaires. Soixante-quinze participants venant de 52 structures/organisations ont pris part à cet exercice (Annexe 2). La coordination des travaux a été assurée par le Commissariat à la Sécurité alimentaire appuyé par l'ONG AI FROUK. L'AVASAN et l'ONG ENDA Mali ont assuré le rapportage de l'atelier.

La méthodologie a consisté en un exposé du bilan 2025 et une présentation de la planification conjointe 2026 suivis de débats, des travaux en groupes et de la synthèse des échanges en plénière (Section 6.4). Quatre (04) groupes de travail ont été constitués conformément à la répartition des régions du Mali en zones de travail (4 zones). Les groupes de travail ont chacun effectué trois rounds de discussion sur leur positionnement dans les zones (Section 6.5).

Ils devaient poser leur propre diagnostic des gaps et des chevauchements pour ensuite faire des propositions concrètes de réajustement (Section 6.6). À travers ce processus itératif structuré en trois rounds de discussion, les participants ont confronté les données de planification existantes avec les réalités opérationnelles, mettant ainsi en évidence des déséquilibres significatifs dans la répartition géographique des interventions. Ainsi, 129 communes n'ont pas d'acteurs tant pour l'assistance alimentaire (AA) que pour l'appui aux moyens d'existence (AME) et 31 communes ont une couverture insuffisante avec un besoin de coordination entre acteurs (Annexe 4). Des résolutions ont été prises pour des repositionnements et pour améliorer le partage d'information entre les différents acteurs. Des partenaires ont annoncé des intentions d'interventions pour combler les gaps mis en évidence (Section 7). Des recommandations clés pour accroître les performances de la réponse en sécurité alimentaire au Mali ont été formulées (Section 8). Il s'agit de:

Commissariat à la Sécurité Alimentaire

- *Co-organise avec le Cluster cet atelier de planification conjointe idéalement sur 4 jours en décembre.
- *Diversifie les mécanismes de financement de l'assistance alimentaire et de l'appui aux moyens d'existence.
- *Plaide pour l'obtention à temps des ANOs par les partenaires du secteur.

Cluster Sécurité Alimentaire

- *Facilite l'appropriation des matrices de planification annuelle et de suivi mensuel des interventions par tous les partenaires avant l'atelier afin de favoriser d'éventuels repositionnements.
- *Partage le plus tôt possible la synthèse de cet atelier aux partenaires pour les repositionnements.

Départements techniques du gouvernement

- *DNP, DNDS, DNPSES, DNPIA, DNA, DNSV partagent dès décembre leur planification annuelle avec le Cluster.

Partenaires sur Cluster Sécurité Alimentaire

- *Partagent dès décembre avec le Cluster leur planification annuelle en indiquant : le caractère flexible ou non du financement sécurisé, la ration alimentaire/kit d'appui prévus, l'unité d'appui, la durée du projet, la modalité et le type d'assistance, le stade d'avancement du projet, le statut actuel du ciblage.
- *Renforcent la collaboration dans les zones d'interventions rendant complémentaires les assistances.

Donateurs et Partenaires Techniques

- *Tiennent une séance technique avec le cluster et le Commissariat sur la planification et les gaps.
- *Mobilisent des ressources additionnelles pour des redéploiements afin de combler les gaps.